

Aux représentants des médias

Communiqué de presse
8 Janvier 2021

Hébergement d'urgence : Le dispositif « Grand Froid » enclenché

Compte tenu des températures très basses annoncées pour ces prochains jours, la Ville de Genève active son Plan « Grand froid ». Le dispositif d'hébergement d'urgence est renforcé et proposé à toutes les personnes présentes sur le territoire municipal. 24 places supplémentaires sont mises à disposition à l'abri PC de Pâquis-centre, et s'ajoutent aux 230 places disponibles durant tout l'hiver dans les centres mis à disposition par la Ville dont les horaires sont adaptés. Le dispositif est complété par les partenaires associatifs. Durant le Plan « Grand Froid », le public qui se préoccupe d'une personne sans abri peut composer le 022 427 88 00 (Ligne Urgence santé Genève) 7j/7, 24h sur 24.

Le Service social propose un dispositif d'hébergement d'urgence pour les plus vulnérables, afin d'assurer leur protection en cette période hivernale particulièrement difficile. Lorsque les températures en journée sont équivalentes ou inférieures à zéro degré et que la nuit elles restent fixes en-dessous de la barre du zéro degré pendant plusieurs jours/nuits, le dispositif « Grand Froid » est mis en route. A ces températures particulièrement basses, il convient d'ajouter la prise en compte de la sensation de froid lié au vent et à l'humidité. Le Plan « Grand Froid » est mis en œuvre grâce à une collaboration active avec le Service d'incendie et de secours.

Pour la Magistrat en charge de la cohésion sociale et de la solidarité, Christina Kitsos, « il est impératif que les personnes en situation de sans-abrisme puissent être mises en sécurité en cette période de grand froid. Nous devons répondre à leurs besoins vitaux car leur vie peut être en jeu. Une difficulté réside en l'absence de statistiques précises sur le nombre de personnes concernées. Une étude lancée par la Ville est en cours. Nous devons faire preuve d'agilité pour pouvoir adapter les dispositifs en conséquence. ». Christina Kitsos salue l'engagement du personnel du Service social et du Service d'incendie et de secours qui permet une mise en œuvre opérationnelle rapide et efficace.

Nombre de places augmenté et horaire revu

Durant tout l'hiver, 230 places sont à disposition dans les différents centres d'hébergement de la Municipalité. Les Admissions au dispositif ont lieu au Club Social Rive Droite et donnent accès à une de ces structures d'hébergement d'urgence.

Dans le quartier des Eaux-Vives, l'abri PC de Richemont dispose de 50 places pour des hommes majeurs. Le centre Frank-Thomas (130 places) héberge des personnes vulnérables et des femmes. Dans le quartier de Saint-Jean Charmilles, l'abri PC de Châtelaine offre 50 places.

Dans ces structures, les personnes sont accueillies, disposent d'un lit, reçoivent un repas chaud le soir et un petit déjeuner le matin. Elles ont la possibilité de prendre une douche et peuvent bénéficier d'une bagagerie. Des professionnel-le-s du domaine social interviennent pour créer du lien et répondre à des sollicitations des bénéficiaires.

Les personnes hébergées à Frank-Thomas ont accès à des soins grâce à un partenariat établi avec les HUG qui interviennent directement dans le centre.

Avec le déclenchement du Plan « Grand Froid », les centres d'hébergements d'urgence ouvrent leurs portes dès 18h15 (soit une heure plus tôt qu'habituellement). De plus, **l'abri PC de Pâquis-Centre vient compléter le dispositif, avec 24 places supplémentaires**, dans le respect des mesures sanitaires. Les prestations offertes, les heures d'ouverture sont les mêmes que dans les deux autres centres de la ville, et les admissions s'organisent également au Club Social Rive Droite

En plus de l'accueil proposé dans les centres d'hébergement de la Ville, les bénéficiaires du Club Social Rive Gauche peuvent prendre des repas au chaud, dans le respect des contraintes sanitaires à la Salle Communale de Plainpalais. Du dimanche au vendredi dès 8h, 120 petits déjeuners sont distribués gratuitement et, de 11h à 12h30, 230 repas de midi sont également offerts.

Signalement d'une personne sans abri

Dans le cadre de ce Plan « Grand Froid », le public qui souhaite signaler la situation d'une personne sans abri est invitée à composer le **022 427 88 00** (Ligne Urgence santé Genève créée pendant la pandémie) et qui peut être appelée 7j/7, 24h sur 24.

Contact

Manuelle Pasquali
Adjointe de direction en charge de la communication
Département de la cohésion sociale et de la solidarité
Tél. 079 446 40 13
manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch